



LE PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 46E RÉUNION VIRTUELLE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FORUM AFRICAIN POUR LA RÉGLEMENTATION DES SERVICES PUBLICS (AFUR), TENUE LE 28 AVRIL 2021

POINT 1
ALLOCUTIONS DE BIENVENUE ET D'EXCUSES

- 1.1 La 46ème réunion du Comité exécutif (ExCo) s'est tenue le 28 avril 2021. Il s'agissait d'une réunion virtuelle. Voici le procès-verbal des délibérations de la réunion. Le Président de l'AFUR, M. Stan Chioko, MERA, a demandé au Vice-président de présider la réunion car son signal internet n'était pas stable. Le Dr Honoré Demenou Tapamo, ARSEL, Cameroun, s'est présenté et a déclaré la réunion ouverte.
- 1.2 La Secrétaire exécutive, Mme Debbie Roets, a confirmé que le quorum était atteint et que la réunion, dûment convoquée conformément aux statuts, était donc prête à poursuivre les travaux de la journée.
- 1.3 Le Vice-président a souhaité la bienvenue à tous les membres présents. La réunion sur zoom est enregistrée.
- 1.4 **Membres présents en ligne :**
- | | | | |
|----------------------------|----------|----------------|----------------|
| M. Stan Ishmael Chioko | MERA | Malawi | Président |
| Dr. Honoré Demenou Tapamo | ARSEL | Cameroun | Vice-Président |
| M. Shalman Etutu | ARSEL | Cameroun | Membre |
| Adv Motlatsi Ramafole | LEWA | Lesotho | Membre |
| M. Monti Ntlopo | LEWA | Lesotho | Membre |
| M. Paseka Khetsi | LEWA | Lesotho | Membre |
| M. Francois Robinson | ECB | Namibie | Membre |
| M. Francis AKA | ANARE-CI | Côte d'Ivoire | Membre |
| M. Felix Epole | ARMP | Cameroun | Membre |
| M. Stephane Djabang Kingue | HCPF | Cameroun | Membre |
| Mme Fiona Harrison | NERSA | Afrique du Sud | Membre |
| Mlle Crystal Gradwell | NERSA | Afrique du Sud | Membre |
| M. John Ntende | ERA | Ouganda | Membre |
| M. Julius Wandera | ERA | Ouganda | Membre |
- 1.5 **Étaient aussi présents en ligne :**
- Secrétariat AFUR :**
- | | | | |
|---------------------|------|----------------|------------------------|
| Mme Debbie Roets | AFUR | Afrique du Sud | Secrétaire Exécutive |
| M. James Manda | AFUR | Afrique du Sud | Directeur Technique |
| M. Moses Kadenge | AFUR | Afrique du Sud | Spécialiste NTIC |
| M. Samuel S. Bunnya | AFUR | Afrique du Sud | Coordinateur de projet |
- 1.6 **Excuses :**
- | | | | |
|-----------------------|-------|----------------|--------|
| Mme Nomalanga Sithole | NERSA | Afrique du Sud | Membre |
| M. Antou Gueye SAMBA | CRSE | Sénégal | Membre |

POINT 2 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR			
2.1	La Secrétaire exécutive a présenté le Projet d'ordre du jour à la 46ème réunion du Comité exécutif et les membres ont été invités à examiner onze (11) points inscrits à l'ordre du jour. (2_AFUR_46 th ExCo_DraftAgenda_doc1_28042021)	Le Projet d'ordre du jour de la 46ème réunion du Comité exécutif a été adopté par M. Stan Ishmael Chioko, MERA, Malawi. Appuyé par Mme Fiona Harrison, NERSA, Afrique du Sud (2_AFUR_46 th ExCo_DraftAgenda_doc1_28042021)	Président
POINT 3 ADOPTION DU PROJET DE PROCÈS VERBAL DE LA 45E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 15 DECEMBRE 2020			
3.1	Le procès-verbal de la 45ème réunion du Comité exécutif (3_AFUR_45 th ExCo_DraftMinutes44 th ExCo_doc2_15122020) qui s'est tenue le 15 décembre 2020, virtuellement, a été présenté à la réunion. Le procès-verbal a été distribué aux membres du Comité exécutif le 7 décembre pour commentaires et corrections.	Le procès-verbal de la 45ème réunion du Comité exécutif a été proposé pour adoption par M. Felix Epole, ARMP, Cameroun. Le procès-verbal de la 45ème réunion du Comité exécutif a été approuvé par la réunion après avoir pris en considération les corrections apportées aux points 9 et 12.	Secrétariat
3.2	Le procès-verbal a été approuvé en tant que compte rendu fidèle des délibérations sous réserve des corrections suivantes :	Appuyé par Mme Fiona Harrison, NERSA, Afrique du Sud	
3.3	La numérotation du point numéro 12 et l'orthographe du mot " waste " doivent être corrigées.		
POINT 4 QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS			
	Les réponses aux questions découlant des procès-verbaux précédents sont préparées séparément et présentées sous un point distinct. Les questions découlant des précédents procès-verbaux ont été proposées pour adoption par LEWA, Lesotho. Appuyé par M. Francios Robinson, ECB, Namibie.		
POINT 5 RAPPORT DU SECRÉTARIAT			
5.1	La Secrétaire exécutive a présenté le rapport du Secrétariat tel que décrit dans le document (5_AFUR_46 th ExCo_SecretariatReport_doc4_28042021) à la réunion.	Le rapport du Secrétariat (5_AFUR_46 th ExCo_SecretariatReport_doc4_28042021) a été proposé pour adoption par M. Daniel Kiptoo, EPRA, Kenya	Secrétaire exécutive
5.2	M. Samuel S. Bunnya et M. Moses Munyaradzi de l'AFUR, ainsi que M. Shalman Etutu, de l'ARSEL, se pencherions sur le forum et le volet marketing du site web de l'AFUR.	Appuyé par M. Felix Epole, ARMP, Cameroun	

5.3	Il a été décidé que la feuille de route pour les directives réglementaires sur le changement climatique : Mesures d'atténuation et d'adaptation dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie, élaborée par l'AFUR en collaboration avec M. Van Sanders des Pays-Bas, serait partagée avec les membres du Comité exécutif avant d'être mise en ligne sur le site.		
5.4	Honoré Demenou Tapamo, ARSEL Cameroun, a encouragé tous les membres à finaliser la structure des cotisations.		
5.5	Mme Fiona Harrison, NERSA, Afrique du Sud, a souligné que les paiements des cotisations pour 2021 n'ont pas encore été effectués. Les demandes n'ont pas encore été faites. Pour NERSA, la décision dépendra de la finalité de la méthodologie relative à la cotisation des membres pour 2021.		
5.6	M. Felix Epole, ARMP, Cameroun, a suggéré que les membres qui ne sont pas définis comme faisant parti soit des comités sectoriels de l'eau et de l'assainissement, soit du transport, soit de l'énergie, devraient être inclus dans les délibérations des Comités techniques pour exprimer des points de vue différents et intersectoriels. Cette suggestion a été traduite en recommandation par le président de la réunion.		
POINT 6 RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021			
6.1	La Secrétaire exécutive a présenté le Rapport de gestion pour la période se terminant le 31 mars 2021, et a indiqué que le trimestre affiche un excédent en raison de l'augmentation des revenus par rapport aux dépenses.	Le Rapport de gestion (6_AFUR_46 th ExCo_FinancialReport_doc5_28042021) a été proposé pour adoption par Mme Fiona Harrison, NERSA, Afrique du Sud. Appuyée par M. Julius Wandera, ERA, Ouganda.	Secrétaire exécutive

POINT 7		
RETOUR D'INFORMATION DE LA PART DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS AD HOC		
7.1	Le Président du Comité Ad-Hoc sur le Plan Stratégique, Dr Honoré Demenou Tapamo a résumé brièvement le travail accompli par rapport au Plan Stratégique. Le questionnaire qui a été partagé n'a pas été répondu par tout le monde et a posé un certain problème. Il a été proposé que WhatsApp soit utilisé pour les conversations au lieu des questionnaires par courriel.	Le Comité a pris note.
7.2	Il a été suggéré que chaque fois que de nouveaux documents sont téléchargés sur le site, des notifications soient envoyées aux membres.	
POINT 8		
RETOUR D'INFORMATION DU DIRECTEUR TECHNIQUE SUR L'ÉTAT DES COMITÉS SECTORIELS ET PROJETS		
8.1	Le Directeur technique a fait part à la réunion des activités des Comités sectoriels et des Projets en cours.	Le Comité a pris note.
8.2	Le Directeur technique a souligné que le projet « Intégration des tarifs et méthodologies pour les mini-réseaux », financé par TEA, a commencé. Il a expliqué ses principaux objectifs et les progrès réalisés jusqu'à présent.	
8.3	Le Directeur technique a déclaré que l'AFUR travaillait en étroite collaboration avec le CIGRE pour développer une feuille de route pour les Lignes directrices réglementaires sur le changement climatique : Mesures d'atténuation et d'adaptation dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie.	
8.4	Le Directeur technique a mentionné que de nombreux projets ont été affectés par la pandémie COVID-19.	
8.5	Le Directeur technique a souligné qu'il y a un Projet pétrolier en amont avec la participation de fonctionnaires de l'EPRA.	
8.6	Le secteur du transport a été marqué par l'engagement d'un nouveau régulateur de la Côte d'Ivoire.	
POINT 9		
DIX-HUITIEME (18E) CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'AFUR		

9.1	La SE a fait le point sur l'avancement de la 18ème Conférence prévue pour la première semaine du mois de décembre.	Le Comité exécutif a pris note.	Secrétaire exécutive
9.2	La SE a indiqué qu'un certain nombre de thèmes ont été partagés par les membres du Secrétariat. Elle se demandait s'il devait y avoir un thème transversal, ou une combinaison des thèmes partagés.		
9.3	La SE a suggéré que la 18ème conférence soit également une conférence virtuelle, comme la 17ème.		
9.4	LEWA a proposé que les thèmes évoqués soient combinés.		
9.5	LEWA a également suggéré d'envisager une conférence physique et virtuelle, qui pourrait être adoptée si, à la fin du mois d'octobre, le COVID 19 posait toujours un problème.		
9.6	Il a été demandé à la SE d'examiner les thèmes et de partager trois thèmes combinés dans les deux prochaines semaines.		
9.7	La SE a fait remarquer que pour toute conférence physique, une période de préparation de 6 mois serait nécessaire. Il a été suggéré d'examiner les hôtes possibles, y compris le secrétariat, en tenant compte du budget des différentes entités.		
9.8	Il a également été suggéré que la 18ème conférence soit un événement virtuel, l'objectif étant que la 19ème conférence soit physique. Ceci en raison de tous les facteurs mentionnés au point 9.7.		
POINT 10 QUESTIONS DIVERSES			
10.1	La SE a suggéré l'utilisation du groupe WhatsApp pour la communication. Ceci afin de compléter les modes de communication traditionnels comme le courriel et les appels téléphoniques. Une lettre adressée aux membres qui en feraient la demande et aux personnes focales serait partagée.		
POINT 11 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET CLÔTURE			

<p>11.1</p> <p>11.2</p> <p>11.3</p>	<p>La SE a communiqué la date de la prochaine réunion, qui aura lieu le 24 août 2021.</p> <p>Il a été suggéré que l'heure de la réunion soit déplacée à 15 heures (Heure normale d'Afrique du Sud). La durée des réunions devrait être de 2 heures, avec un minimum de 1 heure et 30 minutes.</p> <p>Puisqu'il n'y avait plus d'autres points à examiner, le Président a remercié tout le monde de leur participation et a clos la réunion.</p>	<p>La réunion a été clôturée par le Président le 5 mai 2021.</p>	
-------------------------------------	---	--	--

LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

LE PRÉSIDENT